

(N° 34.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1922

Rapport de la Commission des Finances, chargée
d'examiner le Budget des Dotations pour l'exer-
cice 1923.

*(Voir les n°s 4-III, 54, 67 et les Ann. parl. de la Chambre des Représentants,
séance du 20 décembre 1922, et le n° 5-III du Sénat.)*

Présents : MM. le baron DE SADELEER, président; le baron DE MÉVIUS,
FRANÇOIS, VAN CAUWENBERGH, VANDE MOORTELE, VAN OVERBERGH
et HUISMAN-VAN DEN NEST, rapporteur.

MESSIEURS,

Le Budget des Dotations n'a soulevé aucune observation au sein
de la Commission des Finances.

Les divers articles de ce budget ont été adoptés sans discussion par
la Chambre des Représentants.

Votre Commission vous propose de les adopter également.

Le Rapporteur,
HUISMAN-VAN DEN NEST.

Le Président,
Baron L. DE SADELEER.